



## VILLE DU PUY EN VELAY

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du lundi 30 juin 2025

#### Délibération n° DEL\_2025\_0103

L'an deux mille vingt cinq, le trente juin à 19 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la Convocation :  
mardi 24 juin 2025

Nombre de conseillers en exercice :  
33

Date de publication en ligne :  
04/07/2025

#### Étaient présents :

Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme EYNARD, Madame Michelle MICHEL, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Marlène LASHERME, Monsieur Guy CHOUVET, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Ginette VINCENT, Madame Colette CHASSAGNE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Pascal BERTRAND, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Cédric DINIS, Madame Marie MARQUARSEN, Madame Emmanuelle VIALANEIX, Monsieur François CHATAING, Monsieur Baptiste MASSIN, Monsieur Quentin PETIT, Madame Mathilde BOURGIN, Madame Michelle CHAUMET, Monsieur Fabien SURREL, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Madame Isabelle DARDELET

#### Ont donné procuration :

Madame Brigitte BENAT à Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Rachid ANBAR à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Stéphane CLABAUX à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Maryline BRUN à Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Celine GACON à Monsieur Fabien SURREL, Madame Aurélie CHAMBON à Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS

Secrétaire de séance : Marlène LASHERME

La séance a été levée à : 21 H 35

Rédacteur : Corinne COLIN Finances

<b>Objet</b> :	Valorisation du centre Ville - Aménagements urbains des rues Vibert et Barthélémy : demande de subvention
----------------	---

Rapporteur : Caroline BARRE

La Ville envisage de réaliser des travaux d'aménagement urbain rue Vibert et rue Barthélémy qui se situent dans le centre du Puy-en-Velay, à proximité immédiate de la place du Breuil et du nouveau quartier de la ZAC du Pensio.

La voirie a été abîmée suite au trafic des camions de chantier pendant les travaux dans le secteur du Pensio, ce qui rend maintenant la circulation dangereuse sur les voiries de la rue Vibert et de la rue Barthélémy.

Le projet consiste à entreprendre la réfection de ces deux voiries. Un nivellement de la chaussée sera effectué afin de reprendre les fils d'eau et une nouvelle couche de roulement sera réalisée. Les trottoirs seront également repris en enrobé granitique pour avoir une différence de couleur entre la voirie et les trottoirs.

Les travaux se feront en deux phases :

- la rue Vibert en 2025,
- la rue Jean Barthélémy en 2026.

Le coût hors taxes prévisionnel de l'opération s'élève à 71 073 €.

Le plan de financement serait le suivant :

Financeurs	Montant	Taux
RÉGION	36 000 €	50,65 %
VILLE	35 073 €	49,35 %
TOTAL des dépenses HT	71 073 €	100,00 %

La part restant à la charge de la Ville s'élève à 35 073 hors taxes.

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Travaux du 23/06/2025

Le Conseil Municipal :

- VALIDE le programme de travaux des aménagements urbains des rues Vibert et Barthélémy,
- APPROUVE le plan de financement de l'opération précitée,
- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter les subventions auprès des partenaires financiers.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 30 juin 2025,  
Le Secrétaire de séance,  
LASHERME Marlène,  
Adjointe au Maire.

Fait au Puy-en-Velay, le lundi 30 juin  
2025